

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AZ EQUITY – ESCALATOR

Classe A-AZ FUND (ACC) (Code ISIN LU1867654516) - Classe B-AZ FUND (ACC) (Code ISIN LU1867654789)

Classe A-AZ FUND (DIS) (Code ISIN LU1867654607) - Classe B-AZ FUND (DIS) (Code ISIN LU1867654862)

un compartiment de AZ Fund 1 géré par AZ Fund Management S.A., partie du groupe de sociétés Azimut Group

A) OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectifs: L'objectif d'investissement du Compartiment est la croissance du capital à moyen et à long terme en augmentant graduellement l'exposition à des actions et autres valeurs assimilables des sociétés du monde entier (y compris de pays émergents), sur un horizon de 5 ans à partir du lancement du Compartiment pour ensuite mettre en œuvre une gestion de portefeuille dynamique.

Politique d'investissement: Le Compartiment est lancé avec une exposition initiale à des actions et autres valeurs assimilables à 0% qui est ensuite graduellement augmentée sur une période de 5 ans en suivant un plan d'allocation activement géré par la Société de Gestion pour atteindre une exposition jusqu'à 100% des actifs nets à des actions et autres valeurs assimilables. Après la période de 5 ans, le portefeuille du Compartiment est géré de façon dynamique avec une exposition d'au moins 75% des actifs nets à des actions et autres valeurs assimilables.

Pendant toute sa durée de vie, le Compartiment investit au moins 50% de ses actifs nets en des parts d'OPCVM, ETFs et/ou autres OPC (y compris des parts d'OPCVM et/ou autres OPC appartenant au groupe Azimut).

Le Compartiment a recours à des instruments financiers dérivés à des fins d'investissement afin de mettre en œuvre sa politique d'investissement et peut avoir des expositions long ou short (en fonction des conditions de marchés) sur les instruments financiers dérivés cités ci-après. Les instruments financiers dérivés utilisés principalement sont des *futures*, options et contrats financiers pour différence (CFD) sur des indices diversifiés d'actions et autres valeurs assimilables, y compris, entre autres les indices *E-mini S&P500 Future*, *Eurostoxx 50 Future* et *Nikkei 225 Future* ainsi que des *futures* sur taux d'intérêts et titres de créance, y compris, entre autres les indices *Bund Future*, *BTP Future*, *Short Euro-BTP Future* et *US10YR Note Future*.

Rachat de Parts: Les Porteurs de Parts du Compartiment peuvent, chaque jour et à tout moment, demander le rachat de leurs Parts contre espèces. Les remboursements se feront sur une base journalière.

Politique de distribution: Le Compartiment distribuera des dividendes aux porteurs de parts des classes A-AZ FUND (DIS) et B-AZ FUND (DIS) et réinvestira les dividendes pour les porteurs de parts des classes A-AZ FUND (ACC) et B-AZ FUND (ACC). La distribution des revenus est sur base trimestrielle

B) PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT:

A risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

- Ces classes se situant dans la **catégorie du risque 3** du fait de ses hausses ou fléchissements, ou données simulées, par le passé.
- la catégorie de risque associée à ces classes ayant été calculée sur la base des données historiques, elle peut ne pas être une indication fiable de son profil de risque futur;
- la catégorie de risque n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque»;
- autres risques importants pour le Compartiment non pris convenablement en compte dans cet indicateur :
- Risques liés à l'investissement dans d'autres OPCVM/OPC :

L'investissement dans d'autres OPCVM ou autres OPC peut entraîner une duplication de certains coûts et dépenses mis à charge du Compartiment et de tels investissements peuvent générer un dédoublement des frais et commissions qui sont prélevés au niveau du Fonds et au niveau des OPCVM et/ou autres OPC dans lesquels elle investit.

Pour tout complément d'information concernant les risques, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds

C) FRAIS:

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée: Prévus seulement pour la Classe A-AZ FUND	3% (*) : sur la valeur nominale du plan, pour les souscriptions effectuées au travers de pluriannuels d'investissement;
Frais de sortie: Prévus seulement pour la Classe B-AZ FUND	2% (*) sur le montant investi pour les souscriptions effectuées en solution unique
Frais de conversion:	Euros 25,00. Pour plus d'information veuillez-vous référer à l'Annexe II du prospectus du Fonds

(*) les pourcentages indiqués sont les maxima pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Compartiment sur une année

Frais courants: Frais de gestion et de fonctionnement	Pour toutes les classes de parts : 2,00% des actifs nets
--	--

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances

Commission de gestion variable additionnelle	<p>il est prévu de prélever une éventuelle commission de gestion variable additionnelle à hauteur de 0,010% de la valeur globale du Compartiment (nette de tous les passifs divers de l'éventuelle commission de gestion variable additionnelle même) pour chaque point pourcentage de rendement réalisé par le Compartiment. Par rendement du Compartiment, on entend l'augmentation, exprimée en pourcentage annualisé, de la valeur d'inventaire de la part unitaire calculée (nette de tous les passifs divers de l'éventuelle commission de gestion variable additionnelle même), le dernier jour ouvrable du mois, par rapport à la valeur nette d'inventaire (telle que définie au précédent chapitre 12 du présent Prospectus), de la part unitaire du jour ouvrable correspondant du trimestre précédent. Par conséquent, aucune commission de gestion variable additionnelle ne sera prévue pour le premier trimestre, faute de trimestre de référence. Le paiement de l'éventuelle commission de gestion variable additionnelle intervient sur une base mensuelle.</p> <p>Puisque le Compartiment est nouvellement crée, 0% est le montant de la commission de gestion variable additionnelle du dernier exercice</p>
---	--

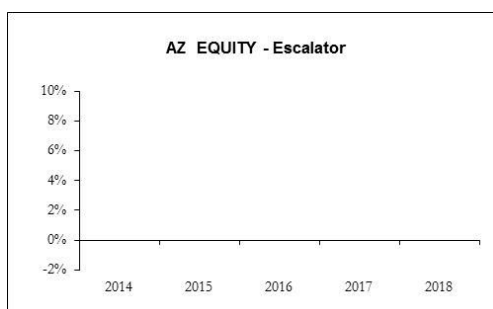
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Puisque le Compartiment est nouvellement crée, les frais courants sont une estimation - à l'exclusion de la commission de gestion variable additionnelle ci-dessous - fondée sur le montant total attendu des frais. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions liée a certaines circonstances et les frais de transactions (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le

Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective).

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section 15 et à l'Annexe II. du prospectus de AZ Fund 1, disponible sur le site internet www.azimut.it

D) PERFORMANCES PASSES:



- Pas de performance historique pour les années échues
- Les performances historiques ne constituent pas un indicateur de performances futures
- Les performances historiques ont été évaluées en euro
- Les performances historiques du Compartiment reflètent les frais à charge du Compartiment et n'incluent pas les frais directement à charge de l'investisseur
- Le Compartiment a été créé le 25 février 2019

E) INFORMATIONS PRATIQUES:

• **Nom du dépositaire:** BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg

• **Lieu et modalités d'obtention d'informations supplémentaires:** les investisseurs peuvent obtenir de plus amples informations sur AZ FUND 1, ses compartiments et les classes de parts disponibles dans le prospectus du AZ Fund 1 ou sur le site internet www.azimut.it. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments de AZ Fund 1. Les actifs et passifs des compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales.

De plus amples informations sur le Fonds, telles qu'une copie du règlement de gestion, du Prospectus, du dernier rapport annuel et de tout rapport semestriel ultérieur peuvent être obtenues gratuitement en français au siège social de la Société de Gestion (AZ Fund Management S.A, 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg) ainsi qu'auprès des agents placeurs dans les pays de commercialisation

• **Politique de rémunération de la Société de Gestion:** La politique de rémunération actualisée, y compris, sans s'y limiter, une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible sur le site internet: <http://www.azimut-group.com/en/international-presence/az-fund-management>

Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande au siège social de la Société de Gestion

• **Modalités d'obtention d'autres informations pratiques :** d'autres informations pratiques, en ce compris le tout dernier prix des parts, peuvent être obtenues gratuitement au siège social de la Société de

Gestion (AZ Fund Management S.A, 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg) ainsi qu'auprès des agents placeurs dans les pays de commercialisation

• **Fiscalité :** la législation fiscale du grand-duché de Luxembourg peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

• **Responsabilité:** La responsabilité de AZ Fund Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du AZ Fund 1

• **Autres Types de Parts:** le Compartiment peut émettre différents types de parts. Pour plus d'information sur les types de Parts, veuillez-vous référer aux prospectus du AZ Fund 1 ou sur le site internet www.azimut.it.

• **Conversions :** les investisseurs ont le droit d'échanger les parts qu'ils détiennent dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment de AZ FUND 1 selon les modalités de conversion décrites au chapitre 11 du prospectus de AZ Fund 1

AZ FUND 1 est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. AZ Fund Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25 février 2019